

ZAMIRI

Trimestriel d'éducation à la non – violence active, aux droits humains et à lapaix

BULLETIN DE LIAISON DU GROUPE MARTIN LUTHER KING, asbl

Editeur responsable :

Groupe Martin Luther King, asbl.

N°25, octobre, novembre, décembre 2011

Editorial

Luttons contre la peur.

Suite à notre silence coupable dû à la peur, des milliers des personnes sont plongées dans une pauvreté indescriptible. Leurs droits sont violés au su et au vu de l'humanité entière. Croyant protéger notre vie, nous avons peur de tout : la peur de dénoncer et de témoigner les violences dont nous sommes victimes. Difficile donc de contribuer au changement ou de rompre avec cette culture qui prône la violence, la vengeance... Nos conditions de vie ne devront améliorées que lorsque nous aurons voulu en enlevant la carapace de la peur. Un petit groupe d'hommes et de femmes engagés et déterminés est capable de changer l'humanité. Engageons-nous dès maintenant à contribuer à la construction d'un monde juste et pacifique. Certains africains continueront-ils à être des sous hommes et sans aucune place au soleil, à être des instruments pour détruire leur propre continent ? Des nombreux non-violents ont contribué au changement de l'humanité après s'être libéré de la peur. Parmi ces personnes nous pouvons citer : Gandhi, Martin Luther King, Desmond Tutu, Adolfo Perez Esquivel, Lanza Del Vasto... L'Afrique devra s'assumer et cesser avec les divisions inutiles aux intérêts égoïstes. Luttons contre la peur et engageons-nous dans l'unité à construire une Afrique prospère.

Christophe.

SOMMAIRE

Editorial

LUTTONS CONTRE LA PEUR

Activités du Groupe Martin Luther King.

Démocratie et droits humains

LA LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Education à la non-violence active

L'EXERCICE DU POUVOIR : LA TENSION DU COMPROMIS

LA MARCHÉ

Témoin de la non-violence active

LES LAUREATES DU PRIX NOBEL DE LA PAIX 2011

Page de la femme

QUE SONT LES DROITS DES FEMMES ?

Culture et éducation

VAINCRE LA VIOLENCE PAR LA FORCE D'AIMER EN RDC

« La paix est le seul combat qui vaille d'être mené. » Albert Camus

**ACTIVITES TRIMESTRIELLES DU GROUPE MARTIN LUTHER KING.
ACTIVITES TRIMESTRIELLES DU GROUPE MARTIN LUTHER KING.**

Le Groupe Martin Luther King asbl est une association Congolaise pour la non-violence active, les droits humains et la paix. Il est basé à Goma, province du Nord - Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo en Afrique centrale.

Il poursuit les objectifs ci-après :

- Vulgariser la sagesse de la non-violence active ;
- Permettre à l'homme africain de construire son humanité, de revendiquer son identité, et conquérir son authenticité en se rangeant résolument du côté de la non-violence active ;
- Protéger, promouvoir et défendre les droits humains ;
- Contribuer à la réconciliation et à la cohabitation pacifique entre les communautés dans la région en gérant et en réglant pacifiquement les conflits ;
- Travailler pour plus de justice sociale et pour une paix durable ;
- Eduquer la population à la culture démocratique ;
- Lutter contre la prolifération d'armes légères à petit calibre ;
- Lutter contre la xénophobie, le racisme et l'intolérance.

Au cours de ce trimestre, le Groupe Martin Luther King a mené une campagne de sensibilisation de la population sur les élections en République Démocratique du Congo. En outre, nous avons noué de relations de partenariat avec d'autres organisations œuvrant dans les mêmes domaines que notre association. Nous avons également publié des communiqués de presse que nous avons l'honneur de publier certains in extenso.

Communiqué de presse

Message de solidarité et d'indignation contre la mise en détention du Dr. Mourad Dhina, Directeur exécutif

d'Alkarama et figure emblématique de l'opposition politique algérienne.

Le Groupe Martin Luther King asbl s'indigne contre la mise en détention du Dr Mourad Dhina, Directeur exécutif d'Alkarama et figure emblématique de l'opposition politique algérienne. Nous soutenons la demande faite par le biais d'une lettre ouverte de dix ONG, laquelle lettre a été adressée au Premier ministre français Mr François Fillon appelant à libérer le Dr Mourad Dhina et à ne pas l'extrader vers l'Algérie où il risque d'être torturé et arbitrairement détenu.

En effet, le Groupe Martin Luther King est une association congolaise pour la non-violence active, les droits humains et la paix basée à Goma, province du Nord-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo en Afrique centrale.

Nous rappelons les autorités françaises et à son excellence le premier ministre François Fillon que plusieurs gouvernements africains se basent sur des allégations souvent non fondées en parlant de terrorisme, détournements des fonds publics, attentats contre le chef de l'Etat ... pour museler leur opposition. Le Groupe Martin Luther King estime que le mandat d'arrêt international délivré par les autorités algériennes en 2003 au prétexte que le Dr Mourad Dhina aurait appartenu à un groupe terroriste armé actif à Zurich et en Suisse dans les années 90 serait non fondé et motivé par leur volonté de réduire au silence le Dr Mourad Dhina qui ne cesse de dénoncer la corruption, l'absence de démocratie et les atteintes aux droits de l'homme commises par les autorités algériennes.

Etant donné que la requête d'extrader le Dr Mourad Dhina a un caractère politique, nous exhortons le

premier ministre français à faire libérer Dr Mourad Dhina et à rejeter la demande d'extradition des autorités algériennes. Sinon, les défenseurs de la liberté se retrouveraient sans liberté dans le pays des libertés. Nous sommes convaincus que cette l'extradition constituerait une grave violation par la France de ses obligations en rapport avec la Convention contre la torture et la Convention européenne des droits de l'homme.

Fait à Goma, le 29 janvier 2012

Christophe Nyambatsi Mutaka

Directeur

"La démocratie, d'après l'idée que je m'en fais, devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort. Seule la non-violence peut aboutir à ce but. "

Gandhi

EDUCATION ALA NON-VIOLENCE

L'exercice du pouvoir : la tension du compromis

François Marchand

Oser l' « autre côté » !

Il arrive que la résistance non-violente l'emporte et le militant peut parfois devenir un décideur, avec du pouvoir institutionnel, hiérarchique ou économique : le militant Vert qui est devenu maire ou parlementaire ; le militant socialiste devenu secrétaire général de mairie ; le défenseur d'une cause nommé haut fonctionnaire pour la défendre ; le syndicaliste devenu cadre supérieur ; dans l'autre sens, le cadre supérieur devenu militant d'une cause. Le décideur doit alors agir en fonction des forces contradictoires en face de lui. Il se retrouve parfois face à des revendications opposées mais justes, et face à des résistances légitimes à ses propres convictions. Entre les deux positions simplistes et caricaturales : le

pouvoir corrompé (« ils sont tous pourris ») et la position du refus de pouvoir (« je veux garder les mains propres »), nous osons espérer qu'il y a un compromis non seulement possible mais souhaitable. C'est de cela, et uniquement de cela, dont parle ce numéro. Parodiant la critique de Charles Péguy sur les kantien, nous n'acceptons pas que l'on dise « les non-violents ont les mains pures, mais ils n'ont pas de main ». Le défi d'une culture de non-violence. Les auteurs de ce numéro sont, pour beaucoup, des auteurs que vous ne trouvez pas habituellement dans notre revue qui, pour ce thème, est allée chercher des chefs d'entreprises, cadres supérieurs, ancien sénateur, hauts fonctionnaires d'État et de collectivités locales... Tous ont deux points communs : ils sont ou ont été en position de pouvoir (institutionnel, hiérarchique, économique), et ils ont tous été confrontés à une prise de décision qui heurtait leurs convictions éthiques et leurs engagements personnels militants ou religieux. Tous partagent un intérêt fort pour l'action et la philosophie de la non-violence. Le défi d'une culture de non-violence n'est pas seulement que tous les combats contre les injustices choisissent l'approche non-violente, mais surtout que la non-violence pénètre les rouages institutionnels et économiques de la société, c'est-à-dire la façon dont les pouvoirs s'y exercent en tant que forces de régulation non-violente. Nous appelons de nos vœux une société où les conflits seraient gérés sur des principes non-violents, une société pénétrée par une « culture de non-violence ». Si nous ne voulons pas rester d'éternels contestataires, il nous faut accepter de prendre des responsabilités dans notre société, tout en maintenant nos valeurs. Cela est vrai en politique, mais aussi dans la fonction publique, dans la gouvernance économique ou dans des responsabilités syndicales ou associatives. Ce numéro a puisé son inspiration dans mon expérience personnelle, mais aussi dans le débat que j'ai eu l'honneur d'organiser et d'animer en 2010 lors du Forum d'été

du MAN et intitulé « Le tribunal des compromis » (3). Plusieurs des débats de ce tribunal sont des auteurs de ce numéro. Je me permets ici de rappeler, en guise d'introduction, les principales conclusions de ce débat que vous retrouverez tout au long des articles qui suivent : Faire un compromis, mais l'explicitement clairement. Le décideur ne peut pas se taire complètement et il se doit de chercher à partager publiquement son compromis, au moins avec certains de ses collègues quand ce n'est pas possible publiquement. Un compromis explicité préserve la fidélité à ses idées pour le futur. Le rapport au temps. On considère en général que le combat non-violent nécessite du temps et de la patience pour atteindre le résultat. Le temps du décideur est aussi fondamental, mais va souvent nécessiter de jouer dans l'autre sens : le temps du décideur est compté et il n'a qu'un temps limité pour prendre le maximum de bonnes décisions. Compromis, mais constructif. Le décideur est souvent face à un dilemme à court terme. Le compromis du décideur sera d'autant mieux perçu positivement qu'il est constructif à long terme. Nous retrouvons là une idée traditionnelle du gandhisme qui souligne la nécessité d'associer un « projet constructif » à toute action de résistance face à une injustice. Maîtriser son désir de pouvoir ? Le pouvoir ne s'acquiert pas par hasard, il est souvent le résultat de luttes, de campagnes électorales, de compétitions dans l'entreprise, d'amitiés bien placées, ... Plus le décideur aura gagné son pouvoir de façon saine, plus il sera en mesure de l'exercer sans compromissions. Et l'argent ? Ce point demeure encore un peu tabou ; s'il n'y a aucun doute sur l'attitude, irréprochable sur ce point, de chacun des auteurs de ce numéro, il faut bien reconnaître qu'ils sont très peu à se risquer à aborder cet aspect de leur position de décideur, position qui exige l'absolue nécessité de savoir résister aux tentations. Il faut aussi savoir dire non ! Tout décideur a ...un autre décideur au dessus de lui et la décision qu'il s'apprête à prendre peut se trouver en opposition avec celle de son supérieur. Tout en gérant son compromis comme décideur, il entre alors en résistance avec le pouvoir au dessus de lui, une position complexe ! Un compromis ne doit pas être une compromission tant

celle-ci serait une perversion de la valeur de non-violence. Le compromis se doit d'être noble. Il résulte à la fois d'un débat à plusieurs partenaires ou adversaires, et d'un débat en âme et conscience chez chacun. Mais le compromis du décideur peut devenir un dilemme de plus en plus insupportable. Certains des auteurs du numéro sont, ou ont été, au bord de la rupture. Et nous ne devons pas oublier que, même responsable, la non-violence nous enseigne aussi qu'il est parfois nécessaire de poser des ruptures. Le temps de la rébellion peut arriver, il peut aussi être constructif et créateur. Elle est indispensable quand le compromis, devenu dilemme, n'est plus acceptable, car continuer remettrait en cause trop fondamentalement certains principes – les exemples seraient nombreux. L'attitude « responsable » du décideur n'est-elle pas alors de refuser le compromis et d'entrer dans une stratégie de rébellion ? La désobéissance civile permet alors une façon de refuser le compromis tout en conservant une attitude responsable. En ce sens, la désobéissance éthique, voire la désobéissance civile, peut être une alternative au compromis devenu dilemme insoluble. Ce n'est pas la première fois que la revue Alternatives Non-violentes consacre un numéro au thème du compromis, mais c'est la première fois qu'elle l'aborde de l'« autre côté ». Je m'explique : dans ce numéro, il ne s'agit pas de parler du nécessaire compromis qui clôt toute forme de résistances, résistances non-violentes comprises (1) – c'est de la beauté et de la nécessité de ce compromis-là dont parlait Gandhi. Il ne s'agit pas non plus de porter un regard critique sur l'exercice du pouvoir (2). Il s'agit, dans ce numéro, de prendre la position du décideur qui souhaite rester fidèle à ses convictions non-violentes, ou proches de celles-ci. **Source:** Alternatives non-violentes - N° 159 Revue trimestrielle de recherche sur la non-violence. Le contenu d'un numéro d'Alternatives Non-Violentes (ANV) équivaut à un livre.

EDUCATION ALA NON-VIOLENCE ACTIVE

LA MARCHÉ

C'est la première fois qu'une publication est consacrée aux marches non-violentes. ANV a été incité à le faire au regard de l'impressionnante Marche des gueux, conduite par Rajagopal, qui, en Inde, en 2007, a rassemblé 20.000 paysans, et qui prépare maintenant avec le mouvement indien Ekta Parishad la gigantesque marche Jansatyagraha qui aura lieu en 2012, pour protester contre les droits bafoués des paysans indiens ; plus de 100.000 participants sont attendus ! Marcher collectivement plusieurs jours, pour revendiquer plus de justice, remonte probablement aux combats de Gandhi. Sa Marche du sel avait débouché sur la célèbre campagne de désobéissance civile contre l'occupant britannique. Ce n'est pas un hasard si ensuite la marche collective est devenue une pratique d'action non-violente souvent reprise par Martin Luther King. Ce chantre de la non-violence a sans cesse organisé des marches de protestation, depuis Birmingham en 1955 jusqu'à son combat contre la guerre au Vietnam. Ces marches-là ont le plus souvent été réprimées par la police américaine, provoquant des blessés et même des morts. Mais les Noirs avaient trouvé dans l'acte de marcher le principal moyen de se faire entendre, faisant ainsi pression sur les autorités, jusqu'à ce qu'elles cèdent. Il est facile de signer une pétition, bien que souvent utile, mais il est plus difficile de s'engager corps et âme dans une marche de plusieurs jours. Marcher ainsi, c'est relever la tête, arpenter l'espace public. Marcher ainsi, c'est également arrêter le rythme habituel de ses journées pour se lancer dans l'inconnu, au gré des événements qui ne manqueront pas de ponctuer l'aventure. Marcher de la sorte n'est pas faire une randonnée dans une forêt ou partir en pèlerinage sur les chemins qui mènent à Compostelle, même s'il s'agit également là de grands et beaux moments. Les buts ne sont pas identiques. Une marche non-violente diffère de la classique manifestation ou du rassemblement pour une cause, si juste soit-elle, parce que marcher plusieurs jours expose les participants à diverses

intempéries et que cela met en scène autrement le rapport au temps et aux gens rencontrés. Les marcheurs savent qu'en progressant de ville en ville on va parler d'eux et de l'injustice qu'ils dénoncent. Il faut avoir éprouvé colère et rage pour partir ainsi à l'aventure. En prenant le temps de marcher, les marcheurs signifient aux autorités qu'ils n'ont plus, paradoxalement, le temps d'attendre ; il faut que leur dossier soit considéré de toute urgence. Aucun pouvoir politique n'aime les marches non-violentes, tant il mesure que ce sont les marcheurs qui gardent l'initiative pour réclamer leurs droits. Il existe un parallèle entre la grève de la faim et la marche : dans les deux cas les acteurs prennent le temps d'exposer et de dramatiser une situation d'injustice. Il arrive que des marches non-violentes ne parviennent pas à établir le rapport de forces suffisant pour que le pouvoir accepte enfin de négocier. Comme lors d'une grève de la faim qui tourne court, l'échec d'une marche provient généralement d'un manque de préparation. Il ne suffit pas de décréter une marche de plusieurs jours pour qu'elle réussisse. Celle qui va avoir lieu en 2012 avec Rajagopal se prépare depuis plus de trois ans, jusque dans les fins fonds des villages indiens. Une marche, pour atteindre son objectif, ne doit pas seulement avoir une cause noble à défendre, encore convient-il qu'elle soit préparée mentalement, que l'intendance suive, que des personnalités y participent, ce qui a pour vertu d'attirer l'attention de la presse. Marcher, c'est se mettre en mouvement, partir à la rencontre d'autres personnes. C'est aussi prendre appui sur la terre, se reposer sur elle à chaque pas et y puiser énergie et inspiration. Les paysages traversés mettent en demeure les marcheurs de continuer à avancer malgré la fatigue, le vent, la pluie et le soleil. Les marcheurs sont chez eux sur la route et le soir au bivouac ; les collines, les couleurs des champs et les arbres des forêts leur parlent et les soutiennent, les incitant à se dépouiller pour mieux penser à l'essentiel. Car on pense beaucoup en marchant ; peut-être

parce que le cœur bat plus fort et que le sang circule plus vite qu'à l'état de repos. Rousseau, Thoreau, Lanza del Vasto disaient ne bien penser qu'en marchant. L'histoire des luttes non-violentes est jalonnée de marches. En visitant plusieurs d'entre elles, nous espérons que les lecteurs de ce numéro d'ANV s'enthousiasment pour cette forme d'action. Il existe certainement plusieurs façons de soutenir celles à venir. Voici une petite histoire : lors de la marche avec Martin Luther King, de Selma à Montgomery, alors que des provocations racistes, émanant de Blancs, fusaient du bord de la route sans que la police n'intervienne, que les Noirs gardaient la tête haute malgré un moral en demi teinte, une vieille dame très âgée sortit de sa mesure de campagne en voyant passer les marcheurs. Elle se mit à vouloir embrasser chacun d'entre eux en les enlaçant joyeusement. Elle a détendu l'atmosphère générale. Lors de l'arrivée à Montgomery, trois jours plus tard, King raconta que le geste mémorable de cette vieille dame avait réussi à redonner force et sourire aux marcheurs qui riaient encore de ce trois fois rien qui avait changé leur journée. Si l'on ne peut pas participer à une marche non-violente, il y a toujours quelque chose à inventer pour la soutenir.

François VAILLANT

" Ce n'est pas le pouvoir qui corrompt, mais la peur : la peur de perdre le pouvoir pour ceux qui l'exercent, et la peur des matraques pour ceux que le pouvoir opprime...Un peuple assujetti à une loi de fer et conditionné par la crainte a bien du mal à se libérer des souillures débilatantes de la peur.

Aung San Su Kyi

TEMOIN DE LA NON-VIOLENCE ACTIVE



Aung San Suu Kyi est la fille du général [Aung San](#) qui a négocié l'indépendance de la [Birmanie](#) et de son épouse [Daw Khin Kyi](#). Son nom est d'ailleurs composé de celui de son père (*Aung San*), de sa grand-mère paternelle (*Suu*) et une partie de celui de sa mère (*Kyi*). Le [19 juillet 1947](#), presque six mois avant l'indépendance, son père est assassiné par des rivaux, alors que Suu Kyi n'a que deux ans. Après la disparition de Aung San, son épouse et ses trois enfants vivent à [Rangoun](#) (appelée parfois [Rangoon](#) ou [Yangon](#)), à l'époque capitale du pays. Aung San Lin, l'un des deux frères de Suu Kyi, meurt accidentellement alors qu'elle avait huit ans. Sa mère commence à s'engager dans les milieux sociaux et publics, gagne peu à peu une certaine importance dans le paysage politique du gouvernement des années 1950 et 1960 puis est nommée ambassadrice de la Birmanie en [1960](#) à [Delhi](#), en Inde. Suu Kyi étudie à l'École anglaise catholique de Birmanie puis rejoint sa mère en [Inde](#) afin de terminer ses études secondaires au [Lady Shri Ram College](#) à [New Delhi](#) en 1964[2]. Suu Kyi déménage ensuite en [Grande-Bretagne](#), où elle suit un cursus de philosophie, politique et économie au *St. Hugh's College* d'[Oxford](#) de [1964](#) à [1967](#) ; elle terminera ses études par un doctorat ([Ph.D](#)) à la [School of Oriental and African Studies](#) ([SOAS](#)) de Londres. En 1972, elle se marie à [Michael Aris](#), un homme rencontré à [Oxford](#) alors qu'il étudiait les civilisations tibétaines. En 1973, Suu Kyi donne naissance à son premier enfant, Alexander, à [Londres](#). En 1977, elle a un second enfant, Kim, né à [Oxford](#). Suu Kyi vit alors entre le

[Royaume-Uni](#) et le [Bhoutan](#), pays où habite son mari, car il fait à cette époque une étude sur l'[Himalaya](#) et le [Tibet](#).

Débuts politiques

Âgée de 22 ans la jeune étudiante déménage pour [New York](#) en 1967, entame un second cycle d'études supérieures et devient secrétaire-assistante du Comité des questions administratives et budgétaires des [Nations unies](#). En 1988, Aung San Suu Kyi retourne vivre en [Birmanie](#) afin de s'occuper de sa mère vieillissante. Cette année-là, le général [Ne Win](#), leader du parti socialiste au pouvoir, perd peu à peu le contrôle du pays. Des manifestations pro-démocratiques éclatent dans tout le pays. Elles sont violemment réprimées par l'armée. Une nouvelle [junte militaire](#), le [Conseil d'État pour la restauration de la Loi et de l'Ordre](#) prend le pouvoir le 18 septembre 1988. Article détaillé : [Événements politiques de 1988 en Birmanie](#). Fortement influencée par la philosophie non violente du [Mahatma Gandhi](#), Suu Kyi entre peu à peu en politique afin de travailler pour la démocratisation du pays. Le [27 septembre 1988](#), avec les anciens généraux [Aung Gyi](#) et [Tin Oo](#), elle participe à la fondation de la [Ligue Nationale pour la Démocratie](#) (LND), qui promeut des réformes politiques en Birmanie. Elle en devient la première secrétaire générale et un symbole du désir populaire pour la liberté politique. Elle est arrêtée le [20 juillet 1989](#), le gouvernement militaire lui proposant la liberté à condition qu'elle quitte le pays, ce qu'elle refuse. Elle est mise plus tard en liberté « surveillée ».

«.Détenition en Birmanie

En 1990, la junte militaire, sous la pression populaire, met en place des élections générales, qui sont gagnées très largement par le parti de Suu Kyi, la [Ligue nationale pour la démocratie](#). Cette dernière remporte 58,7 % des voix et 392 des 492 sièges de l'assemblée, contre 21 % des voix et 10 sièges pour le parti soutenant le pouvoir militaire. Alors qu'elle doit ensuite prendre le poste de premier ministre, la junte militaire refuse le scrutin et annule le résultat des élections. Cela provoque un scandale au niveau international. Suu Kyi reçoit cette année-là le [prix Sakharov](#) et le [prix Rafto](#) puis le [prix Nobel de la paix](#) l'année suivante. Elle reçoit la somme de 1,3 million de dollars qu'elle utilise pour établir

un système de santé et d'éducation pour le peuple de [Birmanie](#). Elle est libérée de sa détention surveillée en juillet 1995, cependant il est très clair que si elle quittait le pays afin de rendre visite à sa famille au [Royaume-Uni](#), elle se verrait refuser le droit de revenir en Birmanie.[\[réf. nécessaire\]](#) En 1997, son mari Michael Aris est atteint du cancer de la prostate, cependant le gouvernement birman lui refuse le droit d'entrer pour visiter sa femme. La junte militaire essaie clairement de faire partir Suu Kyi afin de s'en « débarrasser ». Suu Kyi ne reverra jamais son mari qui meurt en 1999. De plus elle reste séparée de ses enfants, qui vivent toujours au Royaume-Uni. Elle se voit refuser le droit de rencontrer les membres de son parti plusieurs fois. En septembre 2000, elle est mise une fois de plus en maison d'arrêt. Le [6 mai 2002](#), après une négociation secrète entre les Nations unies et la junte militaire, elle est libérée. Suu Kyi a alors déclaré : « C'est une nouvelle ère pour le pays ». Cependant le [30 mai 2003](#), sa caravane est attaquée dans le village de [Depayin](#) par un groupe paramilitaire payé par la junte au pouvoir. Beaucoup de ses supporters sont tués ou blessés durant cette embuscade. Suu Kyi réussit à s'échapper grâce à son chauffeur Ko Kyaw Soe Lin, mais est arrêtée un peu plus tard. Elle est alors à nouveau emprisonnée à la [prison d'Insein](#) à [Rangoon](#). Elle est ensuite transférée en maison d'arrêt en septembre 2003 à cause de ses problèmes de santé et d'une [hystérectomie](#). En mars 2004, [Razali Ismail](#), un envoyé spécial des [Nations unies](#), a pu rencontrer Aung San Suu Kyi. Ismail a démissionné de son poste l'année suivante, en partie parce qu'il s'est vu refuser l'entrée en Birmanie par la suite. Le [28 novembre 2005](#), la [junte militaire birmane](#) prolonge de six mois l'assignation à résidence de la chef de l'opposition. Une prolongation prise en vertu de la loi de 1975 de la protection de l'État (Article 10b) visant à « protéger l'État d'éléments destructeurs » qui permet à l'État d'emprisonner quelqu'un pendant cinq ans sans jugement. Le [20 mai 2006](#), [Ibrahim](#)

[Gambari](#), un autre envoyé spécial des [Nations unies](#) a pu rencontrer Suu Kyi, la première visite étrangère depuis 2004. Le [27 mai 2006](#), l'assignation à résidence de Aung San Suu Kyi est prolongée d'un an, ce qui provoque l'appel de [Kofi Annan](#), le secrétaire général des Nations unies, à [Than Shwe](#) le dirigeant de la junte militaire. Le [9 juin 2006](#), Suu Kyi est hospitalisée suite à de sévères diarrhées, selon un représentant des Nations unies pour un gouvernement de coalition nationale pour l'union de la Birmanie[5]. La junte militaire dénie ces informations. Le [19 juin 2006](#), Suu Kyi passe son soixante et unième anniversaire en maison d'arrêt, sa ligne téléphonique est coupée, son courrier filtré et elle n'a pas accès aux soins médicaux qu'elle désire. Des manifestations sont organisées devant les ambassades birmanes. Le [14 mai 2007](#), un appel est lancé par une cinquantaine d'anciens dirigeants du monde entier pour la libération d'Aung San Suu Kyi. Le [25 mai 2007](#), le régime militaire birman a une nouvelle fois prolongé d'un an l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi. Article détaillé : [Événements politiques de 2007 en Birmanie](#). Le [22 septembre 2007](#), l'opposante birmane assignée à résidence depuis [2003](#), est exceptionnellement sortie brièvement en pleurs de sa maison à [Rangoun](#) pour saluer des moines bouddhistes qui manifestent contre la junte militaire, pour la cinquième journée consécutive. Le [24 septembre 2007](#), Aung San Suu Kyi a été enfermée à la prison d'Insein. L'assignation à résidence expire le dimanche 27 mai 2007, mais est reconduite sans autre forme de procès pour un an, et l'est de nouveau le 27 mai 2008, totalisant ainsi sept ans d'assignation à résidence forcée. En septembre 2008, des inquiétudes s'expriment quant à sa santé, elle refuserait la nourriture qui lui est apportée par la junte militaire. En mai 2009, son état de santé est de plus en plus inquiétant (« Elle ne peut pas manger, sa tension est faible, et elle souffre de déshydratation », d'après son assistante médicale). Aung San Suu Kyi est à nouveau placée en détention le [7 mai 2009](#) par les autorités birmanes. Selon la [secrétaire d'État](#) française [Rama Yade](#), l'arrestation d'Aung San Suu Kyi, accusée d'activité subversive à quelques jours de sa libération, est un « prétexte manifestement

recherché pour l'écartier du processus électoral, d'autant plus que la LND, le parti politique d'Aung San Suu Kyi, est totalement laminé ». L'objectif du régime est de « tout mettre en place pour arriver aux élections législatives de 2010 sans gêne, sans entrave ». La présence d'une entreprise comme Total n'y peut rien, car « c'est un État qui vit sous la terreur depuis vingt ans »[9]. Le [10 août 2009](#), Aung San Suu Kyi est condamnée à 18 mois de détention, ce qui la prive de tout moyen de participer à l'élection générale de 2010. L'[Union européenne](#) menace la [junte birmane](#) de sanctions, et la [Malaisie](#) a appelé à une réunion d'urgence de l'[Association des nations de l'Asie du Sud-Est \(ASEAN\)](#)[10]. L'opposante birmane a décidé de faire appel[11]. Son parti, la [Ligue nationale pour la démocratie](#), boycotte les élections législatives de 2010, les premières depuis la victoire de 1990, et la participation est faible. Le [13 novembre 2010](#), aux alentours de 12 heures (heure française), la police birmane enlève les barrières posées devant la résidence d'Aung San Suu Kyi permettant sa libération, après de longues années dans sa résidence sous surveillance permanente. Elle est depuis autorisée à se déplacer librement. Le [15 août 2011](#), elle a rencontré le président [Thein Sein](#).

Soutien international

Manifestation pour la mise en liberté d'Aung San Suu Kyi Aung San Suu Kyi dispose d'un soutien assez important au [Royaume-Uni](#) et aux [États-Unis](#), via la campagne pour une Birmanie libre (*Free Burma Campaign*). En [2001](#), le groupe rock irlandais [U2](#) a créé la chanson « *Walk On* », qui a été écrite et dédiée à Aung San Suu Kyi. « *Walk On* » est interdite en Birmanie. D'autres artistes comme [Coldplay](#), [R.E.M.](#), [Wayne Shorter](#), [Jane Birkin](#), [Jim Carrey](#) ou [Damien Rice](#) ont publiquement soutenu Suu Kyi. Elle a reçu le prix « *Free your mind* » (Libère ton esprit) par les [MTV Europe Music Awards](#) en 2003. Le [Conseil de Paris](#) l'a faite [citoyenne d'honneur de la Ville de Paris](#) en juin 2004. Le [17 juin 2005](#), plusieurs

protestations ont eu lieu devant les ambassades birmanes partout dans le monde à l'occasion du soixantième anniversaire de Suu Kyi. Plusieurs tentatives de pressions diplomatiques ont eu lieu de la part des États-Unis[13], des Nations unies et de plusieurs pays afin de libérer Suu Kyi. Un film a été tourné par [John Boorman](#) en 1995 qui évoque certains événements autour de Suu Kyi : [Rangoon](#). Suu Kyi reçoit une assistance de l'association International IDEA depuis qu'elle est emprisonnée. Le magazine américain New Statesman a élu en 2006 Suu Kyi « *Hero of our time* » (héros de notre temps)[14]. La même année, elle est classée comme la 47^e femme la plus puissante au monde par le magazine [Forbes](#). Les universités belges [Vrije Universiteit Brussel](#) (Université Libre de Bruxelles) et l'[Université catholique de Louvain](#) (UCL) lui ont offert le titre de [docteur honoris causa](#). Une pétition soutenue notamment par le [14^e dalaï-lama](#) a été lancée en [Norvège](#)[15]. Le [14 mai 2007](#), une lettre signée par une cinquantaine d'anciens dirigeants du monde entier (dont [Bill Clinton](#), [Jimmy Carter](#), [Jacques Delors](#)) appelle la Birmanie à libérer Aung San Suu Kyi[16]. En juillet 2007 elle est faite membre d'honneur du groupe des [Global Elders](#) (anglais signifiant les anciens, ou sages, universels), créé par [Nelson Mandela](#) afin de promouvoir la paix et les droits de l'homme dans le monde. Le [17 octobre 2007](#), Aung San Suu Kyi est faite [citoyenne d'honneur du Canada](#). Le [24 octobre 2007](#), [Amnesty International](#) publie un communiqué de presse à propos de Aung San Suu Kyi intitulé *Myanmar. Douze ans en résidence surveillée*[17]. Le [30 novembre 2011](#) est sorti le film [The Lady](#) sur la vie de Aung San Suu Kyi, tourné avant sa libération et réalisé par [Luc Besson](#). Le 27 novembre 2011, la "Dame" reçoit pour la première fois chez elle l'Ambassadeur de France pour les droits de l'Homme, [François Zimeray](#), à la demande du Ministre des Affaires étrangères, [Alain Juppé](#).

Récompenses

1990 : [prix Rafto](#) décerné par la Fondation Rafto pour les droits humains.

1990 : [prix Sakharov](#) pour la liberté de pensée

1991 : [prix Nobel de la paix](#)

2000 : [Médaille présidentielle de la liberté](#)

2005 : [prix Olof Palme](#)

2008 : Prix de la Fondation décerné *in absentia* par le Forum de Crans Montana et remis par M. Jacques Barrot Vice-Président de la Commission Européenne et M. Federico Mayor Co-Président du Panel des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations. Elle est membre de la fondation [PeaceJam](#)

"La démocratie, d'après l'idée que je m'en fais, devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort. Seule la non-violence peut aboutir à ce but. "

Gandhi

EDUCATION ALA NON-VIOLENCE

L'exercice du pouvoir : la tension du compromis

[François Marchand](#)

Oser l' « autre côté » !

Il arrive que la résistance non-violente l'emporte et le militant peut parfois devenir un décideur, avec du pouvoir institutionnel, hiérarchique ou économique : le militant Vert qui est devenu maire ou parlementaire ; le militant socialiste devenu secrétaire général de mairie ; le défenseur d'une cause nommé haut fonctionnaire pour la défendre ; le syndicaliste devenu cadre supérieur ; dans l'autre sens, le cadre supérieur devenu militant d'une cause. Le décideur doit alors agir en fonction des forces contradictoires en face de lui. Il se retrouve parfois face à des revendications opposées mais justes, et face à des résistances légitimes à ses propres convictions. Entre les deux positions simplistes et caricaturales : le pouvoir corrompt (« ils sont tous pourris ») et la position du refus de pouvoir (« je veux garder les mains propres »), nous osons espérer qu'il y a un compromis non seulement possible mais souhaitable. C'est de cela, et

uniquement de cela, dont parle ce numéro. Parodiant la critique de Charles Péguy sur les kantien, nous n'acceptons pas que l'on dise « les non-violents ont les mains pures, mais ils n'ont pas de main ». Le défi d'une culture de non-violence. Les auteurs de ce numéro sont, pour beaucoup, des auteurs que vous ne trouvez pas habituellement dans notre revue qui, pour ce thème, est allée chercher des chefs d'entreprises, cadres supérieurs, ancien sénateur, hauts fonctionnaires d'État et de collectivités locales...Tous ont deux points communs : ils sont ou ont été en position de pouvoir (institutionnel, hiérarchique, économique), et ils ont tous été confrontés à une prise de décision qui heurtait leurs convictions éthiques et leurs engagements personnels militants ou religieux. Tous partagent un intérêt fort pour l'action et la philosophie de la non-violence. Le défi d'une culture de non-violence n'est pas seulement que tous les combats contre les injustices choisissent l'approche non-violente, mais surtout que la non-violence pénètre les rouages institutionnels et économiques de la société, c'est-à-dire la façon dont les pouvoirs s'y exercent en tant que forces de régulation non-violente. Nous appelons de nos vœux une société où les conflits seraient gérés sur des principes non-violents, une société pénétrée par une « culture de non-violence ». Si nous ne voulons pas rester d'éternels contestataires, il nous faut accepter de prendre des responsabilités dans notre société, tout en maintenant nos valeurs. Cela est vrai en politique, mais aussi dans la fonction publique, dans la gouvernance économique ou dans des responsabilités syndicales ou associatives. Ce numéro a puisé son inspiration dans mon expérience personnelle, mais aussi dans le débat que j'ai eu l'honneur d'organiser et d'animer en 2010 lors du Forum d'été du MAN et intitulé « Le tribunal des compromis » (3). Plusieurs des débats de ce tribunal sont des auteurs de ce numéro. Je me permets ici de rappeler, en guise d'introduction, les principales conclusions de ce débat que vous retrouverez tout au long des articles qui suivent : Faire un compromis, mais l'explicitement clairement. Le décideur ne peut pas se taire complètement et il se doit de chercher à partager publiquement son compromis, au moins avec certains de ses

collègues quand ce n'est pas possible publiquement. Un compromis explicité préserve la fidélité à ses idées pour le futur. Le rapport au temps. On considère en général que le combat non-violent nécessite du temps et de la patience pour atteindre le résultat. Le temps du décideur est aussi fondamental, mais va souvent nécessiter de jouer dans l'autre sens : le temps du décideur est compté et il n'a qu'un temps limité pour prendre le maximum de bonnes décisions. Compromis, mais constructif. Le décideur est souvent face à un dilemme à court terme. Le compromis du décideur sera d'autant mieux perçu positivement qu'il est constructif à long terme. Nous retrouvons là une idée traditionnelle du gandhisme qui souligne la nécessité d'associer un « projet constructif » à toute action de résistance face à une injustice. Maîtriser son désir de pouvoir ? Le pouvoir ne s'acquiert pas par hasard, il est souvent le résultat de luttes, de campagnes électorales, de compétitions dans l'entreprise, d'amitiés bien placées, ... Plus le décideur aura gagné son pouvoir de façon saine, plus il sera en mesure de l'exercer sans compromissions. Et l'argent ? Ce point demeure encore un peu tabou ; s'il n'y a aucun doute sur l'attitude, irréprochable sur ce point, de chacun des auteurs de ce numéro, il faut bien reconnaître qu'ils sont très peu à se risquer à aborder cet aspect de leur position de décideur, position qui exige l'absolue nécessité de savoir résister aux tentations. Il faut aussi savoir dire non ! Tout décideur a ...un autre décideur au dessus de lui et la décision qu'il s'apprête à prendre peut se trouver en opposition avec celle de son supérieur. Tout en gérant son compromis comme décideur, il entre alors en résistance avec le pouvoir au dessus de lui, une position complexe ! Un compromis ne doit pas être une compromission tant celle-ci serait une perversion de la valeur de non-violence. Le compromis se doit d'être noble. Il résulte à la fois d'un débat à plusieurs partenaires ou adversaires, et d'un débat en âme et conscience chez chacun. Mais le compromis du décideur peut devenir

un dilemme de plus en plus insupportable. Certains des auteurs du numéro sont, ou ont été, au bord de la rupture. Et nous ne devons pas oublier que, même responsable, la non-violence nous enseigne aussi qu'il est parfois nécessaire de poser des ruptures. Le temps de la rébellion peut arriver, il peut aussi être constructif et créateur. Elle est indispensable quand le compromis, devenu dilemme, n'est plus acceptable, car continuer remettrait en cause trop fondamentalement certains principes – les exemples seraient nombreux. L'attitude « responsable » du décideur n'est-elle pas alors de refuser le compromis et d'entrer dans une stratégie de rébellion ? La désobéissance civile permet alors une façon de refuser le compromis tout en conservant une attitude responsable. En ce sens, la désobéissance éthique, voire la désobéissance civile, peut être une alternative au compromis devenu dilemme insoluble. Ce n'est pas la première fois que la revue Alternatives Non-violentes consacre un numéro au thème du compromis, mais c'est la première fois qu'elle l'aborde de l'« autre côté ». Je m'explique : dans ce numéro, il ne s'agit pas de parler du nécessaire compromis qui clôt toute forme de résistances, résistances non-violentes comprises (1) – c'est de la beauté et de la nécessité de ce compromis-là dont parlait Gandhi. Il ne s'agit pas non plus de porter un regard critique sur l'exercice du pouvoir (2). Il s'agit, dans ce numéro, de prendre la position du décideur qui souhaite rester fidèle à ses convictions non-violentes, ou proches de celles-ci. **Source:** Alternatives non-violentes. - N° 159 Revue trimestrielle de recherche sur la non-violence. Le contenu d'un numéro d'Alternatives Non-Violentes (ANV) équivaut à un livre.

**EDUCATION ALA NON-VIOLENCE
ACTIVE**

LA MARCHE

C'est la première fois qu'une publication est consacrée aux marches non-violentes. ANV a été incité à le faire au regard de l'impressionnante Marche des gueux, conduite par Rajagopal, qui, en Inde, en

2007, a rassemblé 20.000 paysans, et qui prépare maintenant avec le mouvement indien Ekta Parishad la gigantesque marche Jansatyagraha qui aura lieu en 2012, pour protester contre les droits bafoués des paysans indiens ; plus de 100.000 participants sont attendus ! Marcher collectivement plusieurs jours, pour revendiquer plus de justice, remonte probablement aux combats de Gandhi. Sa Marche du sel avait débouché sur la célèbre campagne de désobéissance civile contre l'occupant britannique. Ce n'est pas un hasard si ensuite la marche collective est devenue une pratique d'action non-violente souvent reprise par Martin Luther King. Ce chantre de la non-violence a sans cesse organisé des marches de protestation, depuis Birmingham en 1955 jusqu'à son combat contre la guerre au Vietnam. Ces marches-là ont le plus souvent été réprimées par la police américaine, provoquant des blessés et même des morts. Mais les Noirs avaient trouvé dans l'acte de marcher le principal moyen de se faire entendre, faisant ainsi pression sur les autorités, jusqu'à ce qu'elles cèdent. Il est facile de signer une pétition, bien que souvent utile, mais il est plus difficile de s'engager corps et âme dans une marche de plusieurs jours. Marcher ainsi, c'est relever la tête, arpenter l'espace public. Marcher ainsi, c'est également arrêter le rythme habituel de ses journées pour se lancer dans l'inconnu, au gré des événements qui ne manqueront pas de ponctuer l'aventure. Marcher de la sorte n'est pas faire une randonnée dans une forêt ou partir en pèlerinage sur les chemins qui mènent à Compostelle, même s'il s'agit également là de grands et beaux moments. Les buts ne sont pas identiques. Une marche non-violente diffère de la classique manifestation ou du rassemblement pour une cause, si juste soit-elle, parce que marcher plusieurs jours expose les participants à diverses intempéries et que cela met en scène autrement le rapport au temps et aux gens rencontrés. Les marcheurs savent qu'en progressant de ville en ville on va parler d'eux et de l'injustice qu'ils dénoncent. Il faut avoir éprouvé colère et

rage pour partir ainsi à l'aventure. En prenant le temps de marcher, les marcheurs signifient aux autorités qu'ils n'ont plus, paradoxalement, le temps d'attendre ; il faut que leur dossier soit considéré de toute urgence. Aucun pouvoir politique n'aime les marches non-violentes, tant il mesure que ce sont les marcheurs qui gardent l'initiative pour réclamer leurs droits. Il existe un parallèle entre la grève de la faim et la marche : dans les deux cas les acteurs prennent le temps d'exposer et de dramatiser une situation d'injustice. Il arrive que des marches non-violentes ne parviennent pas à établir le rapport de forces suffisant pour que le pouvoir accepte enfin de négocier. Comme lors d'une grève de la faim qui tourne court, l'échec d'une marche provient généralement d'un manque de préparation. Il ne suffit pas de décréter une marche de plusieurs jours pour qu'elle réussisse. Celle qui va avoir lieu en 2012 avec Rajogopal se prépare depuis plus de trois ans, jusque dans les fins fonds des villages indiens. Une marche, pour atteindre son objectif, ne doit pas seulement avoir une cause noble à défendre, encore convient-il qu'elle soit préparée mentalement, que l'intendance suive, que des personnalités y participent, ce qui a pour vertu d'attirer l'attention de la presse. Marcher, c'est se mettre en mouvement, partir à la rencontre d'autres personnes. C'est aussi prendre appui sur la terre, se reposer sur elle à chaque pas et y puiser énergie et inspiration. Les paysages traversés mettent en demeure les marcheurs de continuer à avancer malgré la fatigue, le vent, la pluie et le soleil. Les marcheurs sont chez eux sur la route et le soir au bivouac ; les collines, les couleurs des champs et les arbres des forêts leur parlent et les soutiennent, les incitant à se dépouiller pour mieux penser à l'essentiel. Car on pense beaucoup en marchant ; peut-être parce que le cœur bat plus fort et que le sang circule plus vite qu'à l'état de repos. Rousseau, Thoreau, Lanza del Vasto disaient ne bien penser qu'en marchant. L'histoire des luttes non-violentes est jalonnée de marches. En visitant plusieurs d'entre elles, nous espérons que les lecteurs de ce numéro d'ANV s'enthousiasment pour cette forme d'action. Il existe certainement plusieurs façons de soutenir celles à venir.

Voici une petite histoire : lors de la marche avec Martin Luther King, de Selma à Montgomery, alors que des provocations racistes, émanant de Blancs, fusaient du bord de la route sans que la police n'intervienne, que les Noirs gardaient la tête haute malgré un moral en demi teinte, une vieille dame très âgée sortit de sa mesure de campagne en voyant passer les marcheurs. Elle se mit à vouloir embrasser chacun d'entre eux en les enlaçant joyeusement. Elle a détendu l'atmosphère générale. Lors de l'arrivée à Montgomery, trois jours plus tard, King raconta que le geste mémorable de cette vieille dame avait réussi à redonner force et sourire aux marcheurs qui riaient encore de ce trois fois rien qui avait changé leur journée. Si l'on ne peut pas participer à une marche non-violente, il y a toujours quelque chose à inventer pour la soutenir.

François VAILLANT

J'ai le rêve qu'un jour mes quatre enfants vivront dans une nation où ils ne seront pas jugés pour la couleur de leur peau, mais pour leur caractère. »

Martin Luther King

Extrait du discours J'ai fait un rêve

**TEMOIN DE LA NON-VIOLENCE
ACTIVE**